ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NON DISSOLUTION

DINERS BURGER, SAS au capital de 27 604 euros ayant son siège social : 75-79 Boulevard Pascal, 21000 DIJON, immat. 803 022 342 RCS DIJON ; Aux termes d'une délibération en date du 14/11/2022, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS

AL22005269

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DOLL ST APOLLINAIRE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1-3 rue André Bourland,
21000 DIJON
842844136 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date 21 octobre 2022, la Présidente de la société par actions simplifiée de la société DOLL ST APOLLINAIRE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 1-3 rue André Bourland, 21000 DIJON au 4 RUE DE LA GRANDE FIN - 21121 FONTAINE LES DIJON à compter rétroactivement du 1er août 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS. Le Président.

AL22005354

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DOLL CENTRE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1-3 rue André Bourland,
21000 DIJON
902 079 029 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 21 octobre 2022, la Présidente de la société par actions simplifiée DOLL CENTRE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 1-3 rue André Bourland, 21000 DIJON au 4 Rue de la GRANDE FIN - 21121 FONTAINE LES DIJON à compter rétroactivement du 1er août 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS.
Le Président.

AL22005361

COMMISSAIRE AUX COMPTES

APRR

Société anonyme
au capital de 33 911 446.80€
36 RUE DU DOCTEUR SCHMITT
21850 SAINT-APOLLINAIRE
016 250 029 Rcs DIJON

Aux termes des décisions de l'A.G.O en date du 29/06/2022, il a été pris acte du non renouvellement du commissaire aux comptes suppléant Annick Chaumartin. Modification au RCS de Dijon.

AL22005513

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FINANCIAL CORPORATE SOLUTIONS

SARL au capital de 1000 €
Siège Social : 17 rue Henri Monnier
75009 PARIS 09
813557113 RCS de PARIS

Par AGE du 05/12/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 16 rue du Tilleul 21220 BROCHON, à compter du 05/12/2022. Gérance : Jean-François VELUT 4 rue Paul Albert 75018 PARIS 18 Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de DIJON

AL22005539

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

HORIZON ACCOMPAGNEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social : Avenue Charles de Gaulle
& 18 Rue Buffon –
21200 BEAUNE
851 832 220 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 24 octobre 2022, l'associé unique :
- a décidé d'étendre l'objet social aux activités de prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises ; l'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en œuvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe ; tous travaux de gestion, direction, tâches administratives pour les sociétés du groupe présentes et à venir.
- a pris acte de la démission de M. Gérald CANTOS, M. Thierry ANDRE et M. Edouard DINKEL de leurs fonctions de cogérant, à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à leur remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL22005542

PLUS D'INFOS SUR

CHANGEMENT DE GÉRANT

U.M.S.

SARL au capital de 8 100 €
Siège social : 145 Rue des Vieilles Vignes
21600 LONGVIC
RCS DIJON 418 621 157

Aux termes d'une délibération en date du 30/11/2022, l'AGE a pris acte de la décision prise par M. Philippe LE FLOCH de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Franck LE FLOCH, demeurant 13 rue de la Houblonnière – 21490 ORGEUX, pour une durée illimitée à compter du 30/11/2022 à 12h45.
Le nom de M. Philippe LE FLOCH a été retiré de l'article 11 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Franck LE FLOCH, nouveau gérant.
Pour avis
La Gérance

AL22005561

CHANGEMENT DE GÉRANT

LE JOPHIL

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 145 rue des Vieilles Vignes
21600 LONGVIC
480 159 912 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30/11/2022, l'AGE a décidé de nommer M. Franck LE FLOCH, demeurant 13 rue de la Houblonnière – 21490 ORGEUX, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de M. Philippe LE FLOCH, démissionnaire.
L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de M. Philippe LE FLOCH sans qu'il soit procédé à son remplacement.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL22005567

CHANGEMENT DE GÉRANT

FINANCIERE LE FLOCH

SARL au capital de 212 000 €
Siège social : 145 Rue des Vieilles Vignes
21600 LONGVIC
RCS DIJON 499 376 051

Aux termes d'une délibération en date du 30/11/2022, l'AGE a pris acte de la décision prise par M. Philippe LE FLOCH de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Franck LE FLOCH, demeurant 13 rue de la Houblonnière – 21490 ORGEUX, pour une durée illimitée à compter du 30/11/2022 à 14h.Le nom de M. Philippe LE FLOCH a été retiré de l'article 11 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de M. Franck LE FLOCH, nouveau gérant.
Pour avis
La Gérance

AL22005569

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LIMP

SARL au capital de 100 000 €
Siège social
145 Rue des Vieilles Vignes
21600 LONGVIC
RCS DIJON 347 653 594

Aux termes d'une délibération en date du 30/11/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 145 Rue des Vieilles Vignes - 21600 LONGVIC au 5, rue des Vendanges – 71350 BRAGNY-SUR-SAONE à compter du 30/11/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL22005596

MODIFICATIONS DES STATUTS

BIERE DE FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 581 336 euros
Siège social
18 rue Buffon - ZAC Porte de Beaune
Chez A2B Centre d'Affaires
21200 BEAUNE
900 881 814 RCS DIJON

Aux termes de délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 28/09/2022, (i) il a été décidé d'une part de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale BIERE DE FRANCE par BRASSERIE DE FRANCE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, et (ii) de transférer le siège social du 18 rue Buffon - ZAC Porte de Beaune – Chez A2B Centre d'Affaires à BEAUNE (21200) au 16 rue Maurice Chantin – ZAC Les Cerisières à BEAUNE (21200), à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts et d'autre part du certificat des fonds établi le 23/11/2022 par la banque CREDIT AGRICOLE, agence de Beaune, du procès-verbal des décisions du Président du 25/11/2022 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, il résulte que le capital a été augmenté d'un montant de 9 524 euros par émission de 9 524 actions nouvelles de numéraire, et porté de 581 336 euros à 590 860 euros.
En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 581 336 euros
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 590 860 euros
Pour avis
Le Président

AL22005598

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : LOKAVION.
Forme : SAS.
Capital social : 60000 euros.
Siège social : 2 Allée PABLO PICASSO, 21000 DIJON.908070659 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 novembre 2022, les associés ont décidé, à compter du 18 novembre 2022, de transférer le siège social à 54 rue Devosges, 21000 Dijon.
A compter du 18 novembre 2022, les associés ont décidé de nommer en qualité de président Monsieur Xavier DELATTE, demeurant 10 chemin de Cromois, 21850 St Apollinaire en remplacement de Monsieur Michel BAUMGARTNER.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL22005603

DÉMISSION DE GÉRANT

CHAMALAUP

SCI au capital de 30000 €
Siège Social
101 Avenue Jean Jaurès
21000 DIJON
503619314 RCS de DIJON

L'associé unique, en date du 12/03/2019, a décidé d'accepter la démission de Mme OTHONIEL Marie-Madeleine à compter du 12/03/2019. M. OTHONIEL Pierre-Paul reste seul gérant de la société.
Mention au RCS de DIJON.

AL22005608

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination sociale : SCI DE BRETIGNY
Forme : SCI
Siège social : SAS CABINET LDS PARC VALMY 37 B AV FRANCOISE GIROUD 21000 DIJON
Capital social : 3 963,67 €
RCS DIJON n°399 310 853
Par décision de l'AG en date du 6 décembre 2022, il a été pris acte de la cessation des fonctions de gérants de Monsieur Raymond HANSEZ et Madame Denise HANSEZ, en raison de leurs décès. Monsieur Michel Pierre V CLARYSSE, demeurant Chemin de la Ferme Simonart 1, 1380 LASNE, Belgique a été désigné gérant en remplacement de ces derniers pour une durée indéterminée.
Mention RCS de DIJON.

AL22005628

CABINET FIDACT
Thierry CLAIRE
Avocat en Droit des Sociétés - Droit Fiscal
13 Rue des Tonneliers
BP 48 -
71700 TOURNUS

AVIS DE MODIFICATION

POMPES FUNEBRES CERNIZE

SARL au capital de 5.000 euros
188 Rue d'Auxonne
21000 DIJON
RCS DIJON 801 856 485

L'AGE du 12.12.2022 a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée unipersonnelle à effet immédiat et l'adoption des nouveaux statuts sans création d'une nouvelle personne morale ; la dénomination, la durée, le capital, et le siège de la Société n'ont pas été modifiés. L'objet social a été étendu à l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier. Cession d'actions : libres par l'associé unique, agrément préalable si pluralité d'actionnaires. Admission aux assemblées : tous associés si pluralité d'actionnaires, autant de voix que d'actions détenues.Monsieur Patrick CERNIZE, demeurant à CLUX VILLENEUVE (71270) 1 Rue du Pont de Clouseau, Gérant de la Société sous son ancienne forme, en est désormais Président.
Dépôt légal RCS DIJON.

AL22005655

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GROUPE BELLENE

Société par actions simplifiée
au capital de 703 535 euros
Siège social : ZI Savigny les Beaune –
19 Rue Jacques Germain
21420 SAVIGNY LES BEAUNE
514 693 944 RCS DIJON

Par délibérations en date du 08/12/2022, l'assemblée générale extraordinaire a étendu l'objet social aux activités suivantes : - la réalisation de toutes prestations en œnologie, en vitiviniculture, et en tous domaines y afférent, notamment en matière de sourcing, de marketing, de relations commerciales et publiques, et de formation, - la gestion d'opérations de trésorerie et de services en commun auprès de sociétés ayant avec la société des liens de capital, directs ou indirects, - l'octroi de prêts ou d'avances à des sociétés ayant avec la société des liens de capital, directs ou indirects, et modifié corrélativement l'article 2 des statuts.
Pour avis. Le Président.

AL22005660

// GÉRANCE

AVIS DE CESSION

Suivant acte sous seing privé en date du 30 septembre 2022, enregistré au SIE de DIJON, le 07/12/2022, Dossier 2022 00109864 référence 2104P01 2022 A 04032 la Société CABINET PATRICE RYAUX, Société par actions simplifiée au capital de 12 800 euros, dont le siège social est situé 6 place Carnot - 21200 BEAUNE, inscrite au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 380 023 549, a cédé à
La Société CITYA URBANIA DIJON, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 249 860 euros, dont le siège social est situé 14 rue Jean Giono - 21000 DIJON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 345 379 655,
Une partie d'un fonds de commerce au 16 rue Monge - 21000 DIJON, pour lequel le « cédant » est immatriculé au SIRET sous le numéro 380 023 549 00112, comprenant la clientèle de l'activité d'ADMINISTRATION DE BIENS (Syndic et Gérance), de LOCATION et de TRANSACTION ;
Cette cession a été consentie et acceptée pour un prix de CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT TROIS EUROS (185 783 euros).
La date de l'entrée en jouissance a été fixée à compter du 1er octobre 2022.
Les oppositions seront reçues aux sièges respectifs du cédant et du cessionnaire ; où il est fait à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans un délai de dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.
Pour avis.

AL22005666

Bruno ESPERANDIEU,
François MARTIN, Damien LEO
et François SAVIOLI,
Notaires associés à DIJON (21),
14 rue Pasteur

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me François SAVIOLI, le 07/12/2022, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON 1, le 12/12/2022, dossier 2022 00110692 référence 2104P01 2022 N 02649, la société dénommée BISTROT BURGER ayant son siège à GENLIS (21) 66 avenue du Général de Gaulle a cédé à la société dénommée APERITIVO ayant son siège social à DIJON (21) 30 rue Berbisey un fonds de commerce de salon de thé, glacier, débit de boissons, exploité à DIJON (21), 6 place de la Libération moyennant le prix de 185.000,00 EUR. Les oppositions seront reçues au siège de la SELARL MP ASSOCIES, mandataire-judiciaire, dont le siège est situé à DIJON (21) 19 avenue Albert Camus où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications visées par l'article L.141-12 du Code de Commerce.
Pour unique insertion.
Le notaire.

AL22005672

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 décembre 2012,
Madame Monique Madeleine Henriette BONNARD, en son vivant retraité, veuve de Monsieur Erwin SCNHEIDER, , demeurant à BEAUNE (21200) 45 route de Chorey.
Née à BEAUNE (21200), le 28 mars 1932.
Décédée à BEAUNE (21200) (FRANCE) 2, rue René Payot, le 28 octobre 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Martine THOMAS CROLET, Notaire de la Société par actions simplifiée « THOMAS-CROLET NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial sis à CHAGNY (Saône et Loire) 25, rue de la Ferté, le 6 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Martine THOMAS CROLET, notaire à CHAGNY (71150) 25 rue de la Ferté, référence CRPCEN : 71057, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Me THOMAS CROLET

AL22005565

AVIS

Appel à Candidatures du 12/12/2022
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants : BISSEY-LA-PIERRE, LARREY et MARCENAY - Objectif : Maintien du fermier en place
BISSEY-LA-PIERRE: Ensemble composé d'un bâtiment d'exploitation (hangar, grange) et de parcelles de terres et prés - Urbanisme : RNU
8 ha 39 a 46 ca
- Champ charles: ZH-21(J)-21(K) - Champ gaucher: ZD-3 - Derriere meovee: ZE-4 - L epine au creuset: ZH-4 - La combe du fays: ZC-29 - La jacquette: ZD-29 - Le village: AB-176[152] (avec bâtiments)
LARREY: Terres, bois - Urbanisme : RNU
6 ha 70 a 44 ca
- Pres de bissey: ZS-41(A)-41(B)
MARCENAY: Terres - Urbanisme : RNU
8 ha 06 a 24 ca
- Champignol: ZR-32(J)-32(K)-32(L)-32(M)-32(N)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/01/2022 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL22005632

AVIS DE PUBLICATION

CORDEN PHARMA CHENOVE
SAS au capital de 8 587 500€
Siège social : 47 RUE DE LONGVIC, 21300 Chenôve
n° RCS : 421 181 819 - RCS de Dijon
En date du 07/12/2021, selon procès-verbal d'assemble générale extraordinaire, l'associé unique a procédé à la modification des articles 12 (transmission des actions de l'associé unique), 15 (décisions de l'associé unique), 27 (cession et transmission des actions des associés) et 28 (modification du capital – existence de rompus) des statuts.
Modification au RCS de Dijon

AL22005659

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SEB RENOV

SARL en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 14, rue René Moreau
21340 VAL MONT
837 544 451 RCS DIJON

Par décision du 10/11/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Sébastien VOISIN, demeurant 8 rue d'Epinac - 21340 Thury, gérant, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 8 rue d'Epinac - 21340 Thury. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Le Liquidateur

AL22005510

CLÔTURE DE LIQUIDATION

COTE CELLARS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 16 Chemin de Champy,
21160 COUCHEY
Siège de liquidation : 16 Chemin de Champy - 21160 COUCHEY
885 280 503 RCS DIJON

Aux termes d'une décision unanime en date du 6 décembre 2022, la collectivité des associés a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jean-Marie FOURRIER, demeurant 18 rue Amiral Courbet - 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL22005562

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FREESTYLE CLUB

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 671,43 euros
Siège
43 B rue de Mulhouse
21000 DIJON
Siège de liquidation
43 B rue de Mulhouse
21000 DIJON
419 418 215 RCS DIJON

L'AG réunie le 25/11/2022 au siège de la liquidation a. approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christophe SANCHEZ dmt 43 B rue de Mulhouse, 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

AL22005579

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE 23

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 6 000 euros
Siège
23 rue Velet
21610 MONTIGNY MORNAY VILLENEUVE SUR VINGEANNE
798 305 413 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre 2022 au siège social, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christophe DUFRENEZ, demeurant 21 Rue Velet à Montigny sur Vingeanne, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22005590

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI DES BLIGNOTINS

SCI en liquidation
au capital de 10 000 €
Siège social
36 Clos de l'Eglise
21370 VELARS SUR OUCHE
Siège de liquidation
19 Sentier des Morottes
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
452 875 354 RCS DIJON

L'AG réunie le 31/7/2022 au 19 Sentier des Morottes, 21140 SEMUR-EN-AUXOIS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Marie-Claire GARROT, demeurant 12 Rue du Clos des Aiges, 21121 AHUY, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite AG.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22005600

VIARDOT

SCI au capital de 762 euros
route de Marsannay, 21490 CLENAY
352 509 657 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, le 10/12/2022, la dissolution anticipée de la société, à compter du 10/12/2022, désigné en qualité de liquidateur Mme VIARDOT Claudie demeurant 29 rue de Dijon, 21490 RUFFEY LES ECHIREY et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur
Mention en sera faite au RCS de Dijon

AL22005631

// CONSTITUTION

DUINGUE 2 CUISINE
Société Par Actions Simplifiée
Au Capital Social de 1.000 Euros
Siège Social
25 A, Rue Louis Blanc
DIJON (21000)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé en date du 29 Novembre 2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme Sociale : Société Par Actions Simplifiée,
Dénomination Sociale : DUINGUE 2 CUISINE,
Apports : 1.000 Euros en numéraire,
Capital Social : 1.000 Euros,
Objet Social : Toutes prestations de services en matière culinaire + toutes prestations de services en matière alimentaire + Vente à emporter (sur place ou à domicile) + Activité de traiteur + Toutes prestations de services en lien avec les métiers de bouche + Exploitation de tous fonds de commerce de Bar/Brasserie, de Restaurant,
Siège Social : 25 A, Rue Louis Blanc. DIJON (21000),
Présidente : Madame Sylvie LANET, demeurant à DIJON (21000). 6 A, Boulevard Carnot,
Directeur Général : Aucun,
Commissaires Aux Comptes : Aucun,
Durée : 99 ans,
Admission Aux Assemblées Générales : Tout associé a droit de participer aux Assemblées Générales,
Clause d'Agrément : Les titres sont librement cessibles entre associés + la cession de titres à des tiers non associés est soumise à un agrément des associés,
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis, la présidence

AL22005564

AVIS DE CONSTITUTION

TERROIR ET TRADITION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 300 000 euros
Siège social : 2 rue du Rognier
21590 SANTENAY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SANTENAY du 10 Novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : TERROIR ET TRADITION
Siège : 2 rue du Rognier, 21590 SANTENAY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 300 000 euros
Objet : - toutes prises d'intérêts ou de participations dans des sociétés ou entreprises (commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, civiles (e.g. : agricoles ou vitivinicoles), …), la souscription ou l'acquisition sous quelque forme que ce soit, de toutes valeurs mobilières comme de toutes parts d'intérêts ou autres droits sociaux, la gestion et la détention desdits droits sociaux et participations,
- l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ;
- accessoirement, la vente de tous biens et droits immobiliers, et la souscription de tous emprunts hypothécaires ou non en vue de la réalisation d'une opération entrant dans le cadre de l'objet social,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,
- l'accomplissement de toutes prestations de direction et/ou de services en matière de conseils, gestion, d'administration et d'assistance, et ce, en tous domaines,
- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué ou à tout objet similaire ou connexe, ou permettant sa réalisation.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Sauf convention contraire, le droit de vote appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions relatives à l'affectation des bénéfices où il appartient à l'usufruitier.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Justin GIRARDIN, demeurant 2 rue du Rognier - 21590 SANTENAY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL22005544

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAVIGNY-LES-BEAUNE (21420) du 19 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société civile immobilière.
Dénomination sociale : VAUCHEY VERY.
Siège social : 11 Place Fournier – 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE,
Objet social : L'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, forestier, agricole, commercial ou industriel ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; La prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; Accessoirement, la vente de tous biens et droits immobiliers, et la souscription de tous emprunts hypothécaires ou non en vue de la réalisation d'une opération entrant dans le cadre de l'objet social, la constitution de toute garantie sur le patrimoine social en vue de la réalisation de l'objet social ; La Société pourra également se porter caution simple ou hypothécaire au profit d'un associé et/ou mettre à la disposition gratuitement au profit d'un des associés tout ou partie des biens par elle possédés, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 2.000 euros, constitué intégralement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Jean-Pierre GUILLEMOT, demeurant 11 Place Fournier – 21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE,
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis. La Gérance.

AL22005545

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAFFRES (21) du 5 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée
DENOMINATION : AC GOZ
SIEGE SOCIAL : rue de l'Ecluse – 21350 SAFFRES
OBJET : La société a pour objet, directement ou indirectement, soit en France, soit à l'Etranger, l'exécution de travaux de génie climatique, de plomberie et de soudure.
DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS
CAPITAL SOCIAL : 1.000 Euros, divisé en 1000 parts de 1 euro chacune, correspondant en totalité à des apports en numéraire.
GERANCE :
- Monsieur Aymeric GOZARD, demeurant rue de l'Ecluse – 21350 SAFFRES
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis
LA GERANCE

AL22005546

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 décembre 2022 à DIJON, il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI TALVAT
Forme : Société civile immobilière.
Objet : L'acquisition par tous moyens, de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Capital social : 189 600 euros.
Siège social : 84 Rue du Faubourg Raines, 21000 DIJON
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 189 600 euros.
Gérant :Mme Ophélie Talvat, demeurant 47 Ter Rue Berlier, 21000 DIJON.
Cessions de parts : Toutes cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés pris en assemblée générale extraordinaire.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de DIJON (Côte d'Or).

AL22005558

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 28/12/2022, il a été constitué une SARL unipersonnelle
Dénomination : NUANCES VAL'IDÉES
Siège Social : 47Bis rue Charles Dumont Bâtiment E 21000 Dijon
Capital : 1000 €
Activités principales : Travaux de peinture et de vitrerie; Travaux de plâtrerie; Travaux de revêtement des sols et des mûrs; Travaux d'isolation.
Durée : 99 ans
Gérance : M. Pawlaczyk Valentin 47Bis rue Charles Dumont Bâtiment E 21000 DIJON
Immatriculation au RCS de DIJON

AL22005570

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 1er décembre 2022
Constitution d'une Société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination Sociale : QUIZ ROOM DIJON
Enseigne commerciale : QUIZ ROOM
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 10 000 euros – Apports en numéraire
Siège Social : 8 Boulevard de l'Europe – 21800 QUETIGNY
Objet Social : La société a pour objet de réaliser une activité d'organisation de jeux interactifs et toutes autres activités récréatives et de loisirs dans des salles privées, à destination de tout public. Pour cela, la société pourra Conclure tout contrat de location, de sous-location ou de location gérance afin de disposer d'un local, en France ou à l'étranger et d'y installer des salles de jeux interactives, proposer toutes prestations de bar, restauration, traiteur, organisations de réceptions, et de manière générale la commercialisation de boissons et de produits alimentaires.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Président : nommé pour une durée non limitée : Monsieur Antoine PACALET né le 23 janvier 1997 à Argenteuil (Val d'Oise), demeurant à : 9 Rue de la Chapelle – 71530 CRISSEY.
Directeur Général : Monsieur Ulysse, Camille, Luc BOUJON né le 1er juillet 1995 à Chaumont (Haute Marne), demeurant à : 8 Rue Château Paillot – 52 000 CHAUMONT.
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon (Côte d'or).
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer au droit de vote sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AL22005572

Maître Henri OECHSLIN,
Notaire à QUINGEY (Doubs),
32, Rue des Salines, soussigné,

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Henri OECHSLIN, notaire à QUINGEY, le 03/12/2022 enregistré à SFP DE BESANCON I ENREGISTREMENT le 06/12/2022 D 71868 Référence 2022 N 1583, il a été constitué la SCI suivante :
- Forme: Société civile
- Dénomination: SCI LES 3 MARIES
- Objet Social:
- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
- Siège Social: 1 RUE DES ROSES – 21000 DIJON
- Capital Social: 250000 €
Apports en numéraire : 250000 €
Gérant : Madame Jacqueline, Marie VERDEL, Née à DIJON (21000), le 21 mai 1971.
Clause d'agrément : parts librement cessibles entre associés
Immatriculation au RCS de : DIJON
POUR AVIS ET MENTION
Me Henri OECHSLIN, Notaire

AL22005571

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 07/12/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LM3P
Objet social : Peinture, Revêtements de sols et placoplâtre
Siège social : 5 Rue de Semur, 21500 ST REMY
Capital initial : 2 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS DIJON
Gérance : LOUVIOT Miguel, demeurant 5 Rue de Semur, 21500 ST REMY FRANCE
Le Gérant

AL22005588

NICEPHORE NOTAIRES
Société à Responsabilité Limitée
titulaire d'un Office Notarial
à CHALON SUR SAONE (Saône et Loire)
14 rue de la Banque

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 07/12/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI ALIAP.
Objet social : - l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ;- l'emprunt de tous les. fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;- exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Siège social : 30 grande rue de Laborde Au Bureau 21200 Montagny-lès-Beaune.
Capital : 100 euros.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. ROUSSEAU Paul-Edouard, demeurant 30 grande rue de Laborde 21200 Montagny-lès-Beaune, Mme BROCHOT Audrey, demeurant 30 grande rue de Laborde 21200 Montagny-lès-Beaune, Mme BROCHOT Alexia, demeurant 103 rue Antoine Diouf 84260 Sarrians.
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles ou transmissibles entre associés, entre conjoints ou partenaires, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, partenaire, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés donné dans les conditions des assemblées générales extraordinaires.
Immatriculation au RCS de Dijon.

AL22005592

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COMBLANCHIEN (21700) du 07 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée,
Dénomination : HOTEL LE CENTRE,
Siège : 24 Route Nationale 74 – 21700 COMBLANCHIEN,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,
Capital : 5 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire,
Objet : la propriété et l'exploitation de tout hôtel, restaurant, bar, de toute nature et de toute catégorie et, plus généralement, de tout établissement se rapportant à l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, les loisirs et les métiers de services,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions,
Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières au profit d'un associé ou d'un tiers à quelque titre et sous quelque forme que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés,
Président : Madame Catherine PICOCHE demeurant 256 Rue de Combertault à CHALLANGES (21200),
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis.

AL22005605

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 09/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : BAYTTE RENOV21
Siège social : 10 Rue Berthelot - Appartement 19, 21000 DIJON
Objet social : la démolition, la maçonnerie, les activités de placo - peinture – bandes, le revêtement de sols, la pose de parquet – lino, l'isolation thermique intérieure (comble perdu - rampant de toiture, plancher bas, murs intérieurs - périphérique iti), l'installation de pompes à chaleur, l'isolation thermique extérieure, la pose de carrelage – faïence, la pose de salle de bains (hors électricité), l'installation de VMC et de ventilations, la pose de plafonds démontables, la pose de climatisation, l'activité d'installeur thermique et sanitaire, l'activité de serrurier, la pose de menuiseries intérieures et extérieures exécutée par des sous – traitants qualifiés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 100 €
Gérance : M. Athmane SAIDANI, demeurant 10 Rue Berthelot - Appartement 19, 21000 DIJON et M. Mahfoudh ZERKOUNE, demeurant 10 Rue Berthelot - Appartement 19, 21000 DIJON
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON

AL22005607

AVIS DE CONSTITUTION

GILLES LAPIERRE PROJECTS
Avis est donné de la constitution de la S.A.S. «Gilles Lapierre Projects»,
Capital de 5 000 EUROS, divisé en 5 000 actions - apport en numéraire
Siège social : DAIX (Côte d'Or) 2 A rue du Meix Pillon
Objet social - La société a pour objet : toutes activités de conseil et de services aux entreprises, formation et management des adultes.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires
Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.
Président : Monsieur Gilles LAPIERRE,demeurant à DAIX (Côte d'Or) 2 A rue du Meix Pillon
Dépôt légal : R.C.S. : DIJON.
POUR AVIS

AL22005633

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHENOVE du 9 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ABH ENERGIES
Siège : 19 rue Prairial, 21300 CHENOVE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros
Objet : L'installation, la maintenance et la soudure dans les domaines de la plomberie-chauffage.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Abdelmalek HADDAD, demeurant 19 rue Prairial - 21300 CHENOVE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL22005634

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 8 décembre 2022, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :FORME : société par actions simplifiée à associé unique
DENOMINATION : BAGUIMMO
CAPITAL : 1008 Euros
SIEGE SOCIAL : 8 rue du Morvan – 21390 MONTIGNY ST BARTHELEMY
OBJET :
La Société a pour objet exclusif : l'acquisition, la propriété, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou location, mais à l'exception de la disposition, de l'immeuble situé à SEMUR EN AUXOIS (21140) 19 Avenue du Général Mazillier :
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT :
Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.
Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 25 des statuts, soit à la majorité de 50 % des voix plus une des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés, avec prise en compte des voix du cédant.
PRESIDENTE :
HOLDESAND, dont le siège social est à MONTIGNY ST BARTHELEMY (21390) 8 rue du Morvan (RCS : DIJON 504 624 784)
DIRECTEURS GENERAUX :
Monsieur Denis REGNAULT et Madame Sandrine REGNAULT, demeurant ensemble 8 rue du Morvan – 21390 MONTIGNY ST BARTHELEMY.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis

AL22005653

NIÈVRE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

INOVEIL
Société par Actions Simplifiée
à associée unique
Au capital de 7 500 Euros
Siège social
19, Rue des Docks
58000 NEVERS
483 133 526 RCS NEVERS

Suivant décisions de l'associée unique du 31/12/2021, il résulte que Mme ROUSSY Cécile, demeurant 42, Rue Saint-Mard - 91410 LA FORET-LE-ROI, a été nommée en qualité de Directrice Générale à compter du 01/01/2022.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de. commerce de NEVERS.
Pour avis, le représentant légal.

AL22004904

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

QUENEHEN
SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 3 Avenue de la Gare
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
RCS NEVERS 434 250 122

Par AGE du 18.10.2022, le siège social a été transféré au «Les Broussailles 58400 MESVES SUR LOIRE, à compter du 01.01.2022 et l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis.

AL22005556

MODIFICATIONS DES STATUTS

GAEC D'ECOSSE
Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Au capital de 301 361,22 Euros
Siège social
FERME D'ECOSSE
58190 BAZOCHES
RCS NEVERS n°326 345 691

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er novembre 2022, il a été - accepté la démission de la gérance de M. Philippe PERRIER avec effet au 31 mai 2022 - décidé la diminution du capital du groupement
Ancienne mention : 301 361,22 euros.
Nouvelle mention : 196 933,64 euros.
et de modifier en conséquence les articles 7 et 8 des statuts.
Pour avis

AL22005585

NOMINATION DE CO-GÉRANT

PÂTISSERIE NATHALIE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15 000 €uros
Siège social
19 Rue du Commerce
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
502 116 643 RCS NEVERS

Suivant délibération de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2022, il a été décidé de nommer, en qualité de co-gérant associé, Monsieur Walter BALL, demeurant 19 Rue du Commerce - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, pour une durée illimitée, avec effet au 1er octobre 2022.A cette date, Monsieur Walter BALL et Madame Nathalie BALL deviendront co-gérants de la SARL PATISSERIE NATHALIE, avec faculté d'agir ensemble ou séparément sans limitation de pouvoir sauf à respecter les dispositions légales, réglementaires et statutaires.Monsieur Walter BALL a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.
Pour avis, la gérante

AL22005589

MODIFICATION DE LA DURÉE

EARL DU BON ACCUEIL
Osseux - 58110 ROUY
Au capital social de 43 249,79 euros
RCS Nevers - N° 326 506 292

Par procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er décembre 2022, il a été procédé à la prorogation de durée de l'EARL jusqu'à 31 décembre 2072.
Mention sera faite au RCS : Nevers.
Pour avis. La gérance

AL22005594

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SAS COKO
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social
17 Asvins
58350 CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS
900 813 031 RCS NEVERS

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 14 novembre 2022, il résulte que l'objet social de la société a été étendu, à compter du 14/11/2022, aux activités suivantes : - La conception et le déploiement d'un site web grand public de rencontre et son exploitation pour son propre compte en vue de générer du trafic payant B to C en France et à l'international;- La création et l'exploitation commerciale de sites internet ou blogs comprenant la vente en ligne de produits et services et plus généralement toutes activités de commercialisation de services numériques et digitales. L'exploitation des marques mises en avant sur ces sites, et plus généralement le conseil en stratégie digitale et l'accompagnement à la transformation digitale des entreprises.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis, le représentant légal.

AL22005597

MODIFICATIONS DES STATUTS

SAS DBF LOCATION
au capital de 3 000 €
1 Route de la Couture
L'Huis Rodot
58230 OUROUX EN MORVAN
RCS NEVERS n° 908 220 155

L'AGE du 01/12/2022 a décidé d'étendre l'objet social aux activités de travaux publics et de modifier l'article 2 des statuts. Elle a nommé en qualité de Directeur Général, M. Marc BRIERE, 14 rue du Haut Pré 70150 SORNAY.
Le Président.

AL22005604

MODIFICATION DU CAPITAL

CAVE ET SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social
44 avenue du 85 ème de Ligne
Village Cosne Activités
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
798 554 978 RCS NEVERS

Le 01/12/2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 40 000 euros par incorporation de réserves pour le porter à 50 000 euros.
Pour avis.

AL22005626

MODIFICATION DU CAPITAL

LES OISEAUX DE NUIT
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 € porté à 13 000 €
Siège social : 52, Grande Rue
58310 SAINT AMAND EN PUISAYE
838 638 484 RCS NEVERS

- Aux termes de ses décisions du 31/10/2022, l'Associé Unique a décidé de ne pas dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de Commerce.
- Aux termes de ses décisions du 21/11/2022, l'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de 3 000 € pour le porter de 10 000 € à 13 000 € par création de 30 parts nouvelles, et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.

AL22005630

SCP S. KOWAL et E. DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny (58800)
22 Avenue du Champ de Foire

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL LS2J
Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 390.000 euros
Siège social : 20 rue du pont national – 58140 LORMES
RCS de Nevers – SIREN n°808.080.618

L'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2022 a augmenté le capital de la société par incorporation de réserves d'un montant de 229.500,00 € portant ainsi le capital social de 160.500,00 € à 390.000,00 €.
L'assemblée générale a mis à jour les statuts. L'article « CAPITAL SOCIAL – PARTS SOCIALES » est dorénavant ainsi rédigé :
Capital social - Parts sociales
Le capital social, composé des apports ci-dessus constatés, est fixé à la somme de **TROIS CENT QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (390.000,00 €).**
Il est divisé en 75 parts de CINQ MILLE DEUX CENTS EUROS (5.200,00 €) chacune, numérotées de 1 à 75 souscrites en totalité et intégralement libérées, détenues par l'associé unique.
L'ancien libellé était ainsi rédigé :
Capital social - Parts sociales
Le capital social, composé des apports ci-dessus constatés, est fixé à la somme de **CENT SOIXANTE MILLE CINQ CENTS EUROS (160.500,00 €).**
Il est divisé en 75 parts de DEUX MILLE CENT QUARANTE EUROS (2.140,00 €) chacune, numérotées de 1 à 75 souscrites en totalité et intégralement libérées, détenues par l'associé unique.
Par avis
Le gérant

AL22005637

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

CLINIQUE VETERINAIRE DES BERTRANGES
SAS au capital de 1.000 euros
Siège social : rue de Bourgogne
58400 La Charité-sur-Loire
910 193 879 RCS Nevers

Aux termes des décisions du Président en date du 1er décembre 2022, il a été décidé de nommer en qualité de Directeurs Généraux de la société à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, M. Pierre Deco demeurant 79 boulevard Saint-Maurice 58400 La Charité-sur-Loire et Mme Monique Arnould demeurant Les Rousseaux 18140 Argenvières.

AL22005644

AVIS DE MODIFICATIONS

SCEA DU BREUIL
13 Chemin de la Chaume - Le Breuil -
58700 PREMERY
Au capital social de 59 073,99 euros
RCS NEVERS - N°323 648 121

Par pv d'AGE du 20 novembre 2022, à effet du 1er novembre 2022, il a été procédé à :
- la démission de gérance de Mme Laurence MARCEAU
- la prorogation de durée de la société de 56 ans, ce qui porte sa durée totale à 99 ans
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis, la gérance

AL22005648

Alciat-Juris
Société d'Avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SAS DE REMILLY
SAS au capital de 178 563,53 euros
Siège social : Le Bourg - 58210 MARCY
RCS NEVERS 414 849 877

Suivant PV des Décisions Ordinaires de l'Associé unique du 30/11/2022, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
DIRECTION GENERALE
ANCIENNES MENTIONS :
Président : M. Dominique COINTE, né le 30.05.1955 à NEVERS (58) dmt à CLAMECY (58500) - Moulot
NOUVELLES MENTIONS A COMPTER DU 30/11/2022 : Président : M. Dominique COINTE, sus nommé et domicilié;
Directeur Général : M Romain COINTE, né le 13.06.1989 à CLAMECY (58) dmt à NOISY-LE-GRAND (93160) - 50Bis, Bd Souchet
Pour insertion,
Le Président,

AL22005665

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP du 01/12/2022 à DECIZE, enregistré au SPFE de NEVERS 1, le 05/12/2022, Dossier 202200029562, référence 5804P01 2022 A 00814,La société OPTIQUE JOURDIER EURL, SARL au capital de 97000 euros, ayant son siège social 25 rue de la République 58300 Decize, 483 213 385 RCS de Nevers
A cédé à,
La société OLT Decize, SAS au capital de 5000 euros, ayant son siège social 25 rue de la République 58300 Decize, 921 581 385 RCS de Nevers,
Son fonds de commerce d'optique, vente et réparations de lunettes et toutes activités s'y rapportant connu sous l'enseigne ATOL JOURDIER OPTICIENS comprenant la clientèle et l'achalandage y étant attachés, le droit au bail, le matériel, l'outillage, le mobilier commercial, les stocks, sis et exploité 25 rue de la République 58300 Decize, moyennant le prix de 78 508,82 euros dont 38 266 euros pour les éléments incorporels et 40 242,82 euros pour les éléments corporels.
Date d'entrée en jouissance : 01/12/2022.
Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales aux adresses suivantes : Cabinet de Maître Stéphane MAUREL, Huissier de Justice, Le Mansard entrée C, Place Martin Luther King - 13090 Aix-en-Provence pour la correspondance et à l'adresse du fonds cédé pour la validité.

AL22005643

SCP S. KOWAL et E. DIAS-SOUVANT
Notaires associés à Corbigny (58800)
22 Avenue du Champ de Foire

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Sophie KOWAL, notaire à CORBIGNY 58800, le 5 décembre 2022, enregistré à NEVERS 1 le 09 décembre 2022 dossier 2022 00030136 réf 5804P01 2022 N 00652
Mr Mickaël PIDANCE - MONTIGNY-EN-MORVAN (58120), La Roche - né le 11/01/1983
A vendu à :
La SARL BOULANGERIE GUILLOTIN - MONTIGNY-EN-MORVAN (58120), Le Bourg - RCS NEVERS 920 912 599.
Un fonds artisanal de Boulangerie, Pâtisserie, Epicerie avec tournées, exploité à MONTIGNY EN MORVAN (58120), Le Bourg,
RM de la Nièvre sous le numéro 803 468 198 RM 58 (code APE 1071C) - SIREN 803 468 198,
Moyennant le prix de QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80 000,00 €), dont éléments incorporels 48 684,00€ et éléments corporels 31 316,00€.
Jouissance au 05 décembre 2022.
Oppositions en l'office notarial de Corbigny, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au BODACC.
Pour unique insertion.

AL22005651

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 05/12/2022 enregistré le 07/12/2022 au SIE de NEVERS, dossier N° 2022 00029921, référence N°5804P01 2022 A 00828,
LA BELLE ETOILE
EURL au capital 7.622, 50€, 62, route de Paris, 58440 LA CELLE-SUR-LOIRE, 484 281 522 au RCS de NEVERS, a cédé à
L'IMMOBILIERE DE BOURGOGNE
SASU au capital 100€, 88, sentier du Crot Sauloy, 58450 ANNAY, 919 307 660 au RCS de NEVERS, un fonds de commerce de Restaurant, cabaret sis et exploité 62, route de Paris, 58440 LA CELLE-SUR-LOIRE comprenant clientèle, nom commercial, droit au bail, licence IV, matériels et objets mobiliers, moyennant le prix de 30.000€. La date d'entrée en jouissance est fixée au 05/12/2022.
Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse du fond cédé. La correspondance est à adresser à Me Elie SULTAN - Avocat, 148, avenue de Wagram, 75017 PARIS

AL22005664

// VENTE AUX ENCHÈRES

SELARL DLB AVOCATS
Avocats - 4 rue O Quin
64000 PAU
Tél : 05 59 27 20 17 - www.info-encheres.com

ANNONCES LÉGALES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SELARL ISABELLE MAUGUERRE
Avocats – 15 rue Gambetta
58000 NEVERS
Tél : 03 86 71 88 55
Tribunal Judiciaire de NEVERS
Place du Palais – 58000 NEVERS
Une maison d'habitation jumelée située 4 rue Gatefer
à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre)
L'adjudication aura lieu au Palais de Justice de NEVERS
MARDI 17 JANVIER 2023 à 10H 30
DESCRIPTION :
Une maison d'habitation jumelée d'une surface d'environ 89,5 m2 (outre annexes-caves et cabanon d'environ 68 m2 et garage) cadastrée Section BR n° 397 d'une contenance de 3a 84ca comprenant :
- Au rez-de-chaussée : une entrée de 5,3 m2, une cuisine équipée de 9,6 m2, un grand séjour de 26,2 m2, un WC
- A l'étage : trois chambres de 9,6 à 11,7 m2, une salle de bain, un dressing
- A cela s'ajoutent un garage d'environ 19,3 m2, une double cave d'environ 64 m2 et un cabanon de 4,7 m2
Le tout en assez bon état et situé sur un petit terrain plat.
VISITE DES LIEUX :
Le mercredi 4 janvier 2023 à 14 H 30 en présence de Maître BONNET Commissaire de justice à NEVERS 7 Rue Gambetta, téléphone : 03.86.36.13.00, pour rendez-vous ou par mail : aude.bonnet@gmail.com.
CONDITIONS D'OCCUPATION :
Les lieux sont loués selon acte de bail en date d'octobre 2020 pour une durée initiale de trois années, moyennant un loyer de 700 € mensuel tel que déclaré par le locataire
MISE A PRIX : 60.000 € avec faculté de baisse de deux fois un quart
Frais en sus
CONSIGNATION DE GARANTIE :
Pour pouvoir enchérir, tout amateur devra remettre à l'avocat qu'il aura choisi pour enchérir préalablement à la vente, contre récépissé, un chèque de banque ou une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix.
CONDITIONS DE LA VENTE :
N.B : Les enchères ne pouvant être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, s'adresser pour tous renseignements à **Maître Isabelle MAUGUERE** ou aux autres avocats près le Tribunal Judiciaire de NEVERS
N.B : Cahier des conditions de la vente et description du bien peuvent être consultés sur le site www.info-encheres.com, au greffe du Tribunal Judiciaire de NEVERS ou chez l'avocat poursuivant.
Fait à NEVERS, le 28 novembre 2022
Signé : Maître Christophe DUALE

AL22005390

// DIVERS

Société Coopérative Agricole des Eleveurs de Chevaux de Course
« S.C.A.E.C.C. »
Siège Social : Haras de Cercy
2 rue des Haras - 58340 CERCY LA TOUR
RCS NEVERS 750 843 799 - société à capital variable
Agrément HCCA N°12032

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
Les associés de la SCAECC sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le samedi 07 janvier 2023, 09h00, au Haras de Cercy, 2 rue des Haras, 58340 Cercy la Tour.
Les actionnaires pourront participer soit en présentiel, soit par visioconférence, soit en donnant procuration à un autre actionnaire dans les conditions statutaires.
L'ordre du jour est le suivant :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Présentation des résultats financiers de l'exercice clos le 31 juillet 2022 ;
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2022;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées conclues entre les administrateurs, certains associés de la Coopérative et décision à cet égard ;
- Pouvoirs au Conseil d'Administration (investissements et emprunts) ;
- Budget pour la formation des Administrateurs à la Gouvernance des Coopératives ;
- Absence d'indemnité compensatrice des administrateurs ;
- Renouvellement du quart des Administrateurs du collège des coopérateurs dont le mandat arrive à échéance : Mme Michèle JUHEN et de Messieurs Nicolas de LAGENESTE, Marc TRINQUET et Patrice VAGNE;
- Constatation de la variation du capital social à la
clôture de l'exercice ;
- Présentation du règlement intérieur modifié ;
- Questions diverses.
Ils ont en outre la faculté de prendre communication, au siège social, des comptes annuels ainsi que du rapport du Conseil d'Administration se rapportant à l'exercice clos le 31 juillet 2022, des rapports du Commissaire aux Comptes, et du texte des résolutions qui vous seront proposées.
Le Conseil d'Administration.

AL22005547

S.C.P. « Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI »
titulaire d'un Office Notarial
à CHATEAU-CHINON (Nièvre)
2 Place Docteur Bondoux

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 3 mars 2021, Mme Francisca Harmina ETTEMA, demeurant à FACHIN (58430) LesBougnons, née à AMSTERDAM (PAYS-BAS) le 6 juin 1949,célibataire ayant conclu avec Mr Robert Zwerus Hendrik BELLOun pacte civil de solidarité sous le régime de la séparationde biens, suivant contrat reçu par Me SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON (VILLE), le 2 mars 2021; contrat non modifié depuis lors, de nationalité Néerlandaise, résidente au sensde la réglementation fiscale, décédée à FACHIN (58430) le 30octobre 2021, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Stéphane SANDELLI,Notaire associé de la SCP dénommée « Sophie KREICHER etStéphane SANDELLI », titulaire d'un Office Notarial àCHATEAU-CHINON (Nièvre), 2 place Dr Bondoux, le 9 décembre2022, duquel il résulte que le légataire remplit lesconditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON (58120) 2Place Dr Bondoux, référence CRPCEN : 58022, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Me Stéphane SANDELLI

AL22005595

SCP DINET & ASSOCIES
Notaires à Clamecy (Nièvre)
24, rue Marie Davy

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL,
ARTICLE 1378-1
CODE DE PROCEDURE CIVILE LOI N° 2016-1547
DU 28 NOVEMBRE 2016
Suivant testament olographe en date du 3 novembre 2020 Madame Jacqueline Yvonne TRIER veuve DAS NEVES a consenti unlegs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guillaume DINETnotaire à CLAMECY (Nièvre), 24 rue Marié Davy, le 10 septembre 2022 et de l'acte de notoriété du 26 novembre 2022 desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par acte d'huissier ou lettre recommandée avec avis de réception, par tout intéressé auprès de Maître DINET,notaire susnommé, référence CRPCEN : 58034, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition duprocès-verbal d'ouverture du testament et copie de cetestament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22005602

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SELARL
DR CLAUDINE MALKA
en liquidation
au capital social de 7500 Euros
Siège social
24 Quai Foch
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
SIREN 448 880 815 R.C.S. NEVERS

Le 15 novembre 2022, l'Assemblée a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 30 septembre 2022.
Madame Claudine MALKA née PILOSSOFF 24 Quai Foch 58400 LA CHARITE SUR LOIRE.
Le 15 novembre 2022 à la CHARITE SUR LOIRE.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL22005439

DISSOLUTION

SCI PARROTTA TIMPANO
Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1 524,49 €
Siège Social : 290, rue du Champaul 58130 URZY
437 678 253 RCS NEVERS

Aux termes d'un ASSP du 30/11/2022 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
Mme Pascale PARROTTA dt à URZY (58) - 290, rue du Champaul a été nommée comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22005538

AVIS DE DISSOLUTION

UP2MOUV'
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 1 Rue des 3 Ponts
58200 SAINT-PERE
851 159 293 RCS NEVERS

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 25 octobre 2022 la dissolution anticipée de la société à compter du 25 octobre 2022 suivie de sa mise en liquidation.
A été nommé comme liquidateur Monsieur Yoann LEBROC demeurant 404 Route Eugnes Usseau - 58320 PARIGNY LES VAUX, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social à SAINT-PERE (Nièvre) 1 Rue des 3 Ponts. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur

AL22005557

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CUMA DE CHATILLON EN BAZOIS
Chez Mr Denis Arlaud – Crangy – 58110 CHATILLON EN BAZOIS
RCS de Nevers : 778 442 715 00034
N° d'agrément : 32839

SOCIETE EN LIQUIDATION
Liquidateurs : Mr Denis ARLAUD et Mr Jean Noël ROUCOU
Avis de clôture de liquidation
L'Assemblée générale de clôture de liquidation de la Société s'est réunie le 28 Septembre 2022 à Chatillon en Bazois sur convocation des liquidateurs :M. Denis ARLAUD et M. Jean-Noël ROUCOU.
Cette Assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.
Les liquidateurs

AL22005563

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI PARROTTA TIMPANO
Société Civile Immobilière en liquidation
au capital de 1 524,49 €
Siège Social : 290, rue du Champaul - 58130 URZY
437 678 253 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 02/12/2022 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Pascale PARROTTA dt à URZY (58) - 290, rue du Champaul de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/11/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL22005566

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

LABO 7
SARL en liquidation au capital de 10 671,43 €
Siège social : SEPT-VOIES
58270 ST FIRMIN
401 349 089 RCS NEVERS

Par décision du 09/12/2022, l'AGE a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Thierry GOUEBAULT demeurant SEPT VOIES, 58270 SAINT FIRMIN, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 09/12/2022.
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

AL22005629

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CORINA
SCI au capital de 15 244.90 euros
Siège social : GRANDE RUE 58350 CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS
Siège de liquidation : 4 Place de la Mairie 58700 PREMERY
417 646 981 RCS NEVERS

L'AGE du 31/12/2020 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2020. La société sera radiée au RCS de Nevers. Pour avis.

AL22005647

DISSOLUTION

GAEC DE DOMINIQUE ET MALLORIE PABIOT
Groupement agricole d'exploitation en commun
au capital de 711 000 euros
Siège social : Les loges
58150 TRACY-SUR-LOIRE
841 650 682 RCS NEVERS

Le 01/12/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/12/2022. M Dominique PABIOT demeurant 19 rue des Coteaux 58150 TRACY-SUR-LOIRE et Mme Mallorie PABIOT demeurant 46 rue du buisson sourd 58150 TRACY-SUR-LOIRE, ont été nommés liquidateurs. Le siège de liquidation a été fixé Les Loges 58150 TRACY SUR LOIRE.
Pour avis.

AL22005649

DISSOLUTION

L'assemblée générale de la société SARL COSNE ESCAPE, SARL au capital de 300 €, RCS NEVERS n°880 857 941, réunie le 06/12/2022 à 18h00 au siège de la liquidation, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a mis fin au mandat de liquidateur de M. Jérémy CLAYE et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis : M. Jérémy CLAYE

AL22005652

DISSOLUTION ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

GAEC TAUPIN
GAEC agréé au capital de 329 820,00 euros
Siège social : Le Bourg, 58190 SAIZY
344 565 973 RCS NEVERS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2022, il a été décidé la dissolution anticipée du groupement et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions des gérants et ces derniers, M. Francis TAUPIN et M. Régis TAUPIN demeurant tous deux à SAIZY (Nièvre), ont été nommés aux fonctions de liquidateurs. Ils auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : Le Bourg, 58190 SAIZY, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS (58000).
Pour avis, les liquidateurs.

AL22005669

DISSOLUTION ET NOMINATION DU LIQUIDATEUR

SNC DE SAIZY
Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue de la Porte à Monnot, 58190 SAIZY
793 171 935 RCS NEVERS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions des gérants et ces derniers, M. Francis TAUPIN demeurant à SAIZY (Nièvre), 1 rue de la Porte à Monnot et M. Régis TAUPIN demeurant à SAIZY (Nièvre), 10 Poisson ont été nommés aux fonctions de liquidateurs. Ils auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'adresse suivante : 1 rue de la Porte à Monnot, 58190 SAIZY, siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS (58000).
Pour avis, les liquidateurs.

AL22005671

// CONSTITUTION

Notaire

Maître Laure PAILLARD,
Notaire à POUILLY SUR LOIRE (Nièvre),
7 Place des Frères Mollet

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Laure PAILLARD, Notaire à POUILLY SUR LOIRE, le 6 décembre 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : KARINE COIFF'
Forme : ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE
Capital : DIX MILLE EUROS (10 000,00 €).
Siège : POUILLY SUR LOIRE (58150), 49 rue Waldeck Rousseau.
Objet : EXPLOITATION D'UN FONDS DE COIFFURE MIXTE, VENTE DE PRODUITS DE BEAUTE ET DE PARFUMERIE, exploité à POUILLY SUR LOIRE (58150), 49, rue Waldeck Rousseau, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : Madame Karine GRILLOT réalise un apport en numéraire, pour un montant de dix mille euros (10 000,00 €), le tout entièrement libéré
Gérance : Madame Karine GRILLOT, demeurant à JUSSY-LE-CHAUDRIER (18140), 42, route des Chamignons, née à NEVERS (58000), le 17 novembre 1987, est désignée gérante pour une durée illimitée.
Parts sociales – clause d'agrément : Les cessions ou transmissions sous quelque forme que ce soit des parts sociales possédées par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les autres cessions seront soumises à agrément.
Immatriculation au registre de commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au registre de commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis
Me PAILLARD, notaire.

AL22005552

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Inès HENNO, notaire à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, 34 avenue du Général de Gaulle, le 29 novembre 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : « MAJYS ».
FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.
CAPITAL SOCIAL : CENT EUROS (100,00 €), divisé en 100 parts de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
SIEGE SOCIAL : LIVRY (Nièvre), 8, rue des Maisons Neuves.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
RCS : NEVERS
ASSOCIES :
Monsieur Jérôme Jean-Claude ANDRIEUX, demeurant à LIVRY (58240), 8, rue des Maisons Neuves, né à BOURGOIN-JALLIEU (38300), le 9 mai 1973.
Madame Sandrine Alexandra HERAULT, demeurant à LIVRY (58240), 8, rue des Maisons Neuves, née à NEVERS (58000), le 9 septembre 1976.
Monsieur Yohan Robert Michel ANDRIEUX, demeurant à LIVRY (58240), 8, rue des Maisons Neuves, né à NEVERS (58000), le 30 avril 2002.
Mademoiselle Mélissa Nicole Chantal ANDRIEUX, demeurant à LIVRY (58240), 8, rue des Maisons Neuves, née à NEVERS (58000), le 24 juin 2006.
APPORTS EN NUMERAIRE :
Monsieur Jérôme ANDRIEUX fait apport à la société, en numéraire d'une somme totale de SOIXANTE-DIX EUROS (70,00 €).
Madame Sandrine HERAULT fait apport à la société, en numéraire d'une somme totale de DIX EUROS (10,00 €).
Monsieur Yohan ANDRIEUX fait apport à la société, en numéraire d'une somme totale de DIX EUROS (10,00 €).
Mademoiselle Mélissa ANDRIEUX fait apport à la société, en numéraire d'une somme totale de DIX EUROS (10,00 €).
GERANCE : Monsieur Jérôme ANDRIEUX, ci-dessus nommé pour une durée illimitée.
Pour avis, le notaire.

AL22005586

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date 24 novembre 2022 à LA CELLE SUR LOIRE (58), il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : GFA DE NEUVILLOTTE
Forme : Groupement Foncier Agricole
Capital : 6 400,00 euros
Siège social : 3, NEUVILLOTTE – 58440 LA CELLE/LOIRE
Objet : la propriété, la jouissance, l'administration, par dation à bail ou mise en valeur directe, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition, et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : M. Thomas CANTIN, demeurant 3, NEUVILLOTTE – 58440 LA CELLE/LOIRE et M. Nicolas CANTON, demeurant 3, NEUVILLOTTE – 58440 LA CELLE/LOIRE
Immatriculation : RCS NEVERS
Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire
Pour avis

AL22005627

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 30/11/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
EUROPUB MPE
Forme : Société par actions simplifiées associé unique ou société par actions simplifiées unipersonnelle
Objet social : La communication graphique, à savoir les services liés à la publicité : marquage sur tous supports (personnalisés à l'unité), décors publicitaires, élément de stands, découpe de textes et logos sur tous matériaux rigides (pvc, métaux, bois), impression sur tous supports et en toutes quantités, fabrication d'enseignes lumineuses, agencement de magasin et habillage de panneau sur façade, pose de films solaires, vente en ligne de marquages et panneaux publicitaires, décoration intérieure.
Siège social : 5 rue Thomas Edison, ZI les Chamonds - 58640 VARENNES VAUZELLES.
Capital : 15 000 €.
Présidence : HERVE Michaël demeurant lieu-dit Puy Ferrand 18340 ARCAY ;
Directeur général : RUELLET Patrick demeurant 9 rue des Prochassons 45200 AMILLY; MANSILLA Enzo demeurant 81 bis route de Méry es Bois 18000 BOURGES ;
Durée : 99 ans . La société sera immatriculée au RCS de NEVERS.

AL22005636

YONNE

// MODIFICATION

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

AMA IMMO
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : Le Grand champ
89150 COURTOIN
908 085 426 RCS SENS

Le 30/09/2022, les associés ont pris acte de la démission de M. Frédéric DEJUST en qualité de co-gérant et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Seule Mme Ama KOUADIO reste gérante.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au GTC de SENS.

AL22005657

S.J.B.
Société d'Avocats

CHANGEMENT DE GÉRANT

GFA DE LA MONTÉE DE BEINES
Groupement Foncier Agricole
au capital de 93 756,15 euros
Siège social : Mairie de Beine - 89800 BEINE
328 631 841 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2022, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Jean LORDONNOIS, Madame Simonne PIAT et Monsieur Emmanuel MOREAU de démissionner de leurs fonctions de co-gérants et a nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 1er juin 2022, Monsieur Claude REGNIER, demeurant 17 Rue des Perrières – 89700 EPINEUIL, pour une durée renouvelable de 3 ans, soit jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2024.
Aux termes d'une deuxième délibération en date du 1er juin 2022, la collectivité des associés ont décidé de proroger de 60 années la durée de la Société, soit jusqu'au 19 décembre 2093, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL22005488

RÉDUCTION CAPITAL SOCIAL

SCM BROZAÏ
SCM au capital de 2 000 €
Siège social : 10, quai Jean Moulin
89100 SENS
518 379 904 RCS SENS

Le 07/12/2022, les associés ont décidé d'autoriser le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 2 000 € à 1 000 € par rachat et annulation de 50 parts sociales ; - ont pris acte de la démission de M. Jean-Michel BROTHIER de ses fonctions de co-gérant et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Les articles 6, 7 et 14 des statuts ont été modifiés.

AL22005606

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

VOLEFI
Société par actions simplifiée
au capital de 375.790 €
Siège social : Grande Rue - 89770 CHAILLEY
817 407 919 - RCS Sens

L'associé unique a décidé le 16 juin 2022 :
- de nommer en qualité de commissaire aux compte titulaire, en remplacement de la société Exponens Conseil et Expertise, pour une durée de six exercices, la société Deloitte & Associés, SAS au capital de 2 188 160 euros, dont le siège social est 6 Place de la Pyramide à Paris La Défense et immatriculée sous le numéro 572 028 041 RCS Nanterre,
- en application de l'article L.823-1 du Code de commerce, de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Yvan Corbis.
Pour avis.

AL22005573

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

OMEGA
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : Grande Rue - 89770 CHAILLEY
817 407 596 - RCS Sens

L'associé unique a décidé le 16 juin 2022 que :
- le mandat de la société EXPONENS CONSEIL & EXPERTISE prend fin et les conditions visées aux articles L.227-9-1 et L.823-2-3 alinéa 3 du Code de commerce n'étant pas remplies, de ne pas renouveler ce mandat.
- en application de l'article L.823-1 du Code de commerce, de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de M. Yvan Corbis.
Pour avis.

AL22005574

CHANGEMENT DE GÉRANT

GAEC DE CHICHERY
GAEC agréé au capital de 476 145 €
Siège social : 15 route de Branches – 89400 CHICHERY
778 659 854 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2022 a :
– pris acte de la démission de M. Thierry LÉONARD de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2022.
– nommé M. Matthieu STROEBEL, demeurant à VALRAVILLON (89113), Villemer, 11 rue Saint-Germain, aux fonctions de gérant à compter du 1er janvier 2023 inclus.
– décidé de réduire le capital social de 80 685 € le 31 décembre 2022, ce qui le ramène à 395 460 €.Pour avis, la gérance.

AL22005549

TRANSFORMATION ET MODIFICATION OBJET SOCIAL

CORBERON PIERRE
SARL transformée en SAS
Au capital de 155 000 euros
Siège social : 8-10, ZA des Bas Musats
89100 MALAY LE GRAND
439 494 832 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du 01/12/2022, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 155 000 euros. Il a été décidé de supprimer de l'objet social l'activité de paysagiste, l'élagage, la création, la construction et entretien d'espaces verts ou terrains de jeux et de loisirs, soins des arbres et de toutes plantes sous toutes leurs formes ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : Président : M. Pierre CORBERON - Directeur Général : Mme Corine CORBERON, tous deux demeurant 91, Rue Victor Guichard 89100 SENS. Pour avis -Le Président

AL22005550

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

ADDICT AVENTURE
société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €
siège social : 13, rue du Gravier
89450 ST PERE
830 265 237 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 26/11/2022, la collectivité des associés a pris

ANNONCES LÉGALES

acte de la démission de M. CHARBONNET Jean-Philippe de ses fonctions de cogérant à compter de ce même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis

AL22005553

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DOMAINE POITOUT

Société civile au capital de 9 600,00 euros.
Siège social : 2 Avenue des Enfants de Chablis –
89800 CHABLIS.
R.C.S. AUXERRE 321 394 231

Aux termes de l'assemblée générale en date du 30 novembre 2022 , la collectivité des associés a transféré le siège social qui était 2 Avenue des Enfants de Chablis – 89800 CHABLIS, au 3 rue du Serein – 89800 CHABLIS, et ce à compter du 30 novembre 2022 .
L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, le gérant.

AL22005555

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BC TECHNIQUE AGRO ORGANIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Bois Choppard -
89270 VERMENTON
510 336 027 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision unanime des associés du 30 novembre 2022, il a été décidé de transférer le siège social du Bois Choppard à VERMENTON (89270) au 2 avenue de la Gare à ARCY-SUR-CURE (89270) à compter du 1er décembre 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis

AL22005568

MODIFICATIONS DES STATUTS

COCOONING INSTITUT DE BEAUTÉ & SPA

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social
37 Bis Avenue Jean Jaurès
89400 MIGENNES
Transféré
18 route de Paris Genève
89320 VAUMORT
824 269 567 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 17 novembre 2022, l'associée unique a décidé:- de remplacer à compter de cette date la dénomination sociale Cocooning Institut de Beauté & Spa par Reliance et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.- d'étendre l'objet social aux activités d'achat et vente de compléments alimentaires et produits diététiques, de tous articles de bien-être et d'ésotérisme, la thérapie holistique, les soins énergétiques et de bien-être, la relaxation, la méditation, le breathwork, le yoga, les prestations de coaching et de développement personnel et spirituel d'individus ou groupes, sous forme de cours, entretiens, ateliers, séminaires, en présentiel ou en ligne, la formation dans ces domaines, la gestion des droits d'auteurs, de reproduction et d'édition liés à l'activité de tout artiste ou écrivain, l'achat, la vente et l'exploitation par bail de tous biens immobiliers, la location de biens meublés et non meublés et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.- de transférer le siège social 37 Bis Avenue Jean Jaurès 89400 MIGENNES au 18 route de Paris Genève 89320 VAUMORT à compter de cette date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
POUR AVIS
Le Président

AL22005577

MODIFICATION DU CAPITAL

ALKADI

SCI au capital de 2 000 euros
porté à 59 500 euros
Siège social
78 Rue Victor Hugo
89100 MALAY-LE-GRAND
438 631 525 RCS SENS

Il résulte du procès-verbal de l'AGE des associés du 24/11/2022 que le capital social a été augmenté de 57. 500 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à DEUX MILLE euros (2 000 euros).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à CINQUANTE NEUF MILLE CINQ CENTS euros (59 500 euros).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Pour avis
La Gérance

AL22005578

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FLUIDES INGENIERIE INTERNATIONALE

EURL au capital de 1 000 €
20 Rue DU CLOS ROMAIN
89100 SAINT MARTIN DU TERTRE
529278780 RCS SENS

Par AGE du 01/10/22, il a été décidé de transférer le siège social : 5, boulevard de Mapéou – 89100 SENS à partir du 1/10/22,
Mention au RCS de Sens.

AL22005580

MODIFICATIONS DES STATUTS

LES TROIS GUEPES

SCM AU CAPITAL DE 200 euros
SIEGE SOCIAL
2 RUE DU MARCHE 89320 CERISIERS
848 710 398 RCS SENS

Modification du capital et de la gérance.
L'AGE réunie le 31/12/2021 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 300 euros à 200 euros par rachat et annulation de 10 parts sociales, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital de fondation est fixé à 300 euros. Nouvelle mention : Le capital est fixé à 200 euros. Total égal au nombre de parts composant le capital social : 20 parts. Il a également été décidé, suite au décès le 27/03/2021 de Mme Isabelle THIBAULT, co-gérante, de supprimer son nom des statuts sans qu'il ne soit procédé à son remplacement. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Pour avis
La Gérance

AL22005599

TANJAWII

SAS au capital de 100€
34 Rue de l'Hôtel de Ville, 89700 Tonnerre
844 007 203 RCS Auxerre
L'AGE a décidé, le 10/11/2022, de la démission du Directeur Général, Mme MEULNET Anne-Gaëlle, non remplacée
Mention au RCS de Auxerre

AL22005639

NON DISSOLUTION

BOURGOGNE LOCATION

SAS UNIPERSONNELLE
au capital de 50 000 €
Siège social : 5 rue des Entrepreneurs
89300 JOIGNY
898 711 189 RCS SENS

Aux termes des décisions prises par l'associé unique en date du 31/10/2022, il a été décidé, dans le cadre de l'article L.225-248 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

AL22005641

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

OILKAM

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : Bâtiment Euripole
Zone Industrielle des Vauguillettes 3
17 rue de Sancey 89100 SENS
920 191 681 RCS SENS

Par décision en date du 05/12/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de Bâtiment Euripole Zone Industrielle des Vauguillettes 3 17 rue de Sancey, 89100 SENS au 4 avenue de Foch, 75116 PARIS à compter du 02/11/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention sera faite au RCS de SENS. Pour avis

AL22005642

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS

SCI BEPS

Société civile immobilière
au capital de 20 500 euros
Siège social : 29 Avenue Pasteur -
89000 AUXERRE
477 932 024 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 21 octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SCI BEPS a décidé de transférer le siège social du 29 Avenue Pasteur, 89000 AUXERRE au 2 rue Les Trucals – 30190 MOUSSAC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL22005656

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS

LAINTER

Société civile au capital de 40 000 euros
Siège social : 29 Avenue Pasteur -
89000 AUXERRE
351 275 078 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 21 octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société LAINTER a décidé de transférer le siège social du 29 Avenue Pasteur, 89000 AUXERRE au 2 rue Les Trucals – 30190 MOUSSAC à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL22005662

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

HAO FA

SNC au capital de 2000 €
Siège social :17 boulevard de la République
91220 Brétigny-sur-Orge
819 302 670 RCS d' Evry

819 302 670 RCS d' Evry
L'AGE du 01/12/2022 a décidé de transférer le siège social 35 Avenue Vauban 89100 Sens - Gérant : M. WU Éric, demeurant 56 Bd du Général de Gaulle 91210 Draveil
Radiation au RCS d' Evry et réimmatriculation au RCS de Sens.

AL22005667

// GÉRANCE

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

CESSION DE FONDS AGRICOLE

Suivant acte reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, le 3 novembre 2022, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Auxerre I le 22 novembre2022, dossier 2022 00078339, référence 8904P01 2022 N 01157a été cédé un fonds agricole par :
Monsieur Bernard Georges René DANEY, retraité, et Madame Guylène Isabelle CLEMENCEAU, retraitée, demeurant ensemble à MEZILLES (89130) Les Grands Calons.
Monsieur est né à AILLANT-SUR-THOLON (89110) le 11janvier 1954,
Madame est née à SAINTES (17100) le 10 novembre 1958.
A la société dénommée ASTOLA, société civile d'exploitation agricole au capital de 1 000,00 euros euros, dont le siège est à MEZILLES (89130) , Les Grands Calons,identifiée au SIREN sous le numéro 919 395 731 du Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.
Désignation du fonds : fonds agricole d'élevage, pension, et travail des chevaux sis à MEZILLES (89130) Les Grands Calons, connu sous le dénomination professionnelle ASTOLA et pour lequel il est immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro 389 464 819.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er novembre 2022.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR),s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour MILLE EUROS (1 000,00 EUR),
- au matériel pour NEUF MILLE EUROS (9 000,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude de Maître Sébastien FOSSOYEUX, notaire à Saint Sauveur en Puisaye(89520), où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL22005559

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP en date à SENS du 30/11/2022, enregistré au. service de la publicité foncière et de l'enregistrement AUXERRE 1, le 5 décembre 2022, dossier 2022 00081468, référence 8904P01 2022 A 02256, la SNC LE DEPART, société en nom collectif au capital de 305 000 euros dont le siège. social est situé 35 Avenue de Vauban, 89100 SENS, a cédé à la Société HAO FA, société en nom collectif au capital de 2 000 euros, dont le siège social est situé 17 boulevard de la République, 91220 BRETIGNY SUR ORGE, immatriculée au RCS d'EVRY sous le numéro 819 302 670, son fonds de commerce de CAFE, BAR (avec une licence de 4ème catégorie), VENTE D'ARTICLES FUMEURS, DEPOT DE JOURNAUX, BRASSERIE, FRANCAISE. DES JEUX et PMU, auquel est annexé la GERANCE D'UN DEBIT DE TABAC, exploité sous l'enseigne « LE DEPART », et nom commercial « LE DEPART », à SENS, 35 avenue de Vauban, pour lequel la SNC LE DEPART était immatriculé au RCS de SENS, sous le numéro 491 940 896, moyennant le prix de 1 280 000 euros s'appliquant aux éléments corporels pour 262 198 euros et aux éléments incorporels pour 1 017 802 euros. La propriété est le 30 novembre 2022 ; la jouissance par l'exploitation effective par l'Acquéreur a été fixée au 1er décembre 2022.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité entre les mains de l'acquéreur au fonds vendu et pour la correspondance au cabinet de Maître Sylvie VANDENBOGAERDE, avocat, 15, avenue du Val de l'Eure à FONTENAY-SUR-EURE (28630), séquestre des fonds. Pour avis.

AL22005583

// ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfète du Loiret
Préfet de Seine et Marne
Préfet de l'Yonne

Concernant une demande d'autorisation environnementale conformément aux Titres II et VIII du Livre Ier et au Titre I du Livre II des parties législative et réglementaire du Code de l'Environnement.
Projet présenté par Voies Navigables de France Centre-Bourgogne en vue d'effectuer des opérations de dragages d'entretien sur 5 ans du canal de Briare et du canal du Loing sur le territoire de 13 communes réparties dans les départements du Loiret (9), de Seine-et-Marne (3)et de l'Yonne (1).
Par arrêté inter-préfectoral du 24 novembre 2022, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32jours, est prescrite du mardi 3 janvier au vendredi 3février 2023 - 17h-inclus.
Au terme de la procédure, une décision d'autorisation environnementale ou de refus pourra être adoptée par arrêté inter-préfectoral.
Une commission d'enquête a été désignée par le Tribunal administratif d'Orléans, dont Mme Martine RAGEY est la présidente, MM. Michel BADAIRE et Michel CARQUIS les membres titulaires.
Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de Montargis, dans le Loiret.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, qui comprend notamment l'étude d'impact environnemental, est consultable :
sur support papier en mairies de Briare (45), Ouzouer sur Trézée (45), Rogny les 7 Écluses (89), Dammarie sur Loing(45), Châtillon-Coligny (45), Ste Geneviève des Bois (45),Montbouy (45), Montargis (45), Châlette sur Loing (45),Nargis (45), Château-Landon (77), Souppes sur Loing (77),Montcourt-Fromonville (77)
sur le site internet de la préfecture du Loiret :www.loiret.gouv.fr.
Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance et formuler leurs observations, propositions et contre-propositions sur un registre d'enquête ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture des mairies mentionnées.
Le public pourra aussi formuler ses observations par courriel à l'adresse électronique suivante :ddt-seef-enquetepublique@loiret.gouv.fr en mentionnant le nom du projet dans l'objet du message ; ces observations seront transmises à la Présidente de la commission d'enquête et consultables par le public sur le site internet indiqué ci-dessus.
Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale au siège de l'enquête à l'adresse suivante : Mairie de Montargis-6rue Gambetta - BP 719 - 45207 MONTARGIS Cedex- à l'attention de Mme la Présidente de la Commission d'enquête ; elles seront ensuite annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
Un commissaire-enquêteur, membre de la commission, recevra les observations du public en mairie de Montargis, Souppes sur Loing, Briare, Chatillon-Coligny, selon l'agenda suivant :
Montargis - 45 Siège de l'enquête
Ouverture - mardi 3 janvier 2023 de 9h à 12h
Clôture - vendredi 3 février 2023 de 14h à 17h
Souppes sur Loing - 77
mercredi 11 janvier 2023 de 9h à 12h
jeudi 19 janvier 2023 de 14h à 17h
Briare - 45
lundi 16 janvier 2023 de 14h à 17h
mardi 24 janvier 2023 de 9h à 12h
Châtillon-Coligny - 45
samedi 7 janvier 2023 de 9h à 12h
mardi 31 janvier 2023 de 14h à 17h
Dès réception du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête, ceux-ci seront tenus à la disposition du public,en mairies des 13 communes et sur internet, pendant un an, à l'adresse suivante : www.loiret.gouv.fr.
Des informations sur le projet peuvent être demandées à :
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - Direction Territoriale Centre-Bourgogne -
avenue Pierre Nugue - 71100 CHALON SUR SAÔNE - 07 61 43 0849

AL22005504

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

SUCCESSION

Article 1007 du Code civilArticle 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 29 juillet 1991,
Madame Jacqueline MILLARD, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Jean Jules Clovis BUNOUST, demeurant à GURGY (89250) 7 Impasse des Fontaines.
Née à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017), le 4 décembre 1937.
Décédée à SOUGERES-SUR-SINOTTE (89470) (FRANCE) , le 14 novembre 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique BETREMIEUX, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée « Maître Hervé CHANTIER, notaireassocié », titulaire d'un Office Notarial à APPOIGNY (Yonne), 5 rue du Professeur Mocquot, le 6décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès dunotaire chargé du règlement de la succession : Maître Dominique BETREMIEUX , notaire àAPPOIGNY , référence CRPCEN : 89005, dans le mois suivant la réception par le greffe dutribunal de grande instance de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22005576

safer
Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CERISIERS - terre - fonds occupé
- 2 ha 36 a 40 ca - Chemin des ablons: ZH-27-28 - zonage : zone A du PLUi
CHAMPLAY - terre - fonds occupé
- 3 ha 18 a 65 ca - La noee: AD-88-325[89]-326[89] - zonage : zone An du PLUi
DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES - bois-taillis
- 21 a 70 ca - Le bois de ba: ZC-46[898] - Les grands bois chauds: ZE-44[234]
- 1 ha 48 a 99 ca - Fourneau verrain: ZC-30 - Le bois rameau: E-930 ZC-24 - Les cotats du puits: E-712 - Les goubinats: E-516 - Les grands buissons: F-768[188] - Les hingrains: E-944[548] - Romain paquet: ZD-57 - Sur le cotat d auxerre: F-348
zonage : zone N du PLU
ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE - terre à planter en AOC Coteaux Bourguignons / Aligoté / Crémant de Bourgogne - 15 a 15 ca - Terres de l ecrevine: H-123 - zonage : zone N1 du PLU
GUILLON-TERRE-PLAINE :
- terre et pré (en vente ou en location pour 1 an) avec bâtiment d'habitation et d'exploitation - 48 ha 45 a 26 ca - La croix de sceaux: 381ZL-17 - Champ breton: 421ZI-14 - Champ pouge - trevilly: 421ZH-3 - De montreal: 421A-314 - La butte de trevilly: 421ZC-16(A)-16(B)-16(Z) - La creuse: 421ZI-21 - La lochere: 421ZE-3-23-31[29](AJ)-31[29](AK)-31[29](BJ)-31[29](BK) - Le tartari: 421ZC-10-12 - Le village - trevilly: 421A-311 - Poil de lievre - trevilly: 421ZD-12(J)-12(K) - Pres longs: 421ZI-32-33-34
- pré (en vente ou en location pour 1 an) avec une stabulation - 3 ha 76 a 31 ca - Le champ fontaine: 421ZK-14(A)-14(Z)
- terre et pré à louer par le biais d'un Bail SAFER - 19 ha 82 a 45 ca - 'Baucouse': 421ZE- 20 - 'La lochere': 421ZE- 2 - 'Naulet': 421ZC- 3 - 'Sous les monts': 421ZC- 20(J)-20(K)- 20(L)
Zonage : RNU
JAULGES - terre, pré et verger
- 11 ha 10 a 60 ca - La ferme des gatis: ZL-16-17-18 - La pomeray: ZM-3(A)-3(B) - Les canards: ZN-35-36 - Les petites bruyeres: ZM-10(A)-10(B)-10(C) - Les verons: ZM-15 - zonage : RNU
LIGNY-LE-CHATEL - terre
- 1 ha 02 a 20 ca - Les communaux d en bas: ZR-36 - zonage : zone An du PLU
MERRY-SUR-YONNE - bois-taillis
- 23 a 15 ca - Les garelleries: B-82 - zonage : zone N du PLU
SOUGERES-EN-PUISAYE - bois-taillis
- 1 ha 07 a 23 ca - Bois de bas: AE-139 - Bois dedans: AE-223 - Les vallees cliquet: ZL-46[285] - Vallee des verderelles: AH-49-61
- 2 ha 85 a 69 ca - Bois de bas: AE-79-93-94-102-120-121-134-138 - Bois dedans: AE-211-220-233 - Bois roche: ZL-19 - Champs voisin: AE-168-173 - Cotat des boeteux: AH-94 - Cotes marguerittes: AH-16 - Le bois de la pele: S-185 - Vallee des verderelles: AH-57
zonage : RNU
LES HAUTS DE FORTERRE - bois-taillis
- 1 ha 46 a 78 ca - Bois gresset: E-273-274 - L arbre sec: ZW-102 - La chainee: E-401-1533[402] - Le buisson nicolas: ZR-51 - Les tierces: F-216[47] - Sur la vallee guelin: D-969[436] - Sur le bois monsieur: F-106 - zonage : zone N du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/01/2023 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et candidater en ligne.

AL22005650

SUCCESSION

Suivant testament olographe en date du 18 janvier 2018, Madame Monique Anne MARILLIER, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Roland Gabriel Germain CABRESPINE, demeurant à CUY (89140) 19 rue Georges Cerneau, Née à PARIS 4ÈME ARRONDISSEMENT (75004) le 5 décembre 1932.
Décédée à SENS (89100) (FRANCE), le 16 juin 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clotilde TATAT, soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 6 décembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clotilde TATAT, notaire à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, référence CRPCEN : 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22005645

Etude de Maître Jean-Marie ODIN,
Notaire à VERMENTON (Yonne),
Place de l'Eglise.

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Anne FOURNIER, Notaire à VERMENTON (Yonne), CRPCEN 89027, le 9 décembre 2022, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant entre :
Monsieur Philippe Charles Maurice BERNAERT, retraité, et Madame Dominique Marthe Louise JOFFRONT, retraitée, demeurant

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE
Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl AUTO-ECOLE JOLIBOIS-QUINOT** 52-54 boulevard Vaulabelle 89000 Auxerre. RCS Auxerre 479786642. CIP 4360.

AL22005609

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique TRANSPORTS BLEUSE** 18 route de Bleigny le Carreau 89800 Beine. RCS Auxerre 800221475. CIP 4405.

AL22005610

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Sébastien Michel JALTIER** 10 place du chateau 89560 Courson-les-Carrières. RCS Auxerre 442117024. CIP 4550.

AL22005611

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique **SASU Y'AMASI** 26 Lieudit les 80 Besaces 89250 Hauterive. RCS Auxerre 882837511. CIP 4553.

AL22005612

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique BOTESIA** 10 Le Vau 89240 Pourrain. RCS Auxerre 833111073. CIP 4557.

AL22005613

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl 5e AVENUE** 14/16 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre. RCS Auxerre 881526594. CIP 4561.

AL22005614

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sci **SCI COMM III** 40 rue Alsace Lorraine 52100 Saint-Dizier. RCS Auxerre 350522686. CIP 4456.

AL22005615

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl MEUNIER** 8 lot Sainte Reine 89130 Villiers Saint Benoît. RCS Auxerre 810150706. CIP 4457.

AL22005616

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl M.C.A** 30 Rue des Guinandes 89700 Tonnerre (Fabrication et pose de mobilier bois, résine, stratifier, pose de menuiserie extérieur et intérieur, couverture, plâtrerie). RCS Auxerre 885364778. CIP 4544. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL22005617

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique NEOMEDIAS** 8 rue André Vildieu 89580 Coulanges la Vineuse (missions de conseil). RCS Auxerre 799020417. CIP 4568. Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL22005618

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique Fine Solution** 13 allée de l'Esplanade 89000 Auxerre (prestations de conseils). RCS Auxerre 884774829. CIP 4604. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22005619

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS C.P.M.P** 19 place Dilo 89600 SAINT FLORENTIN (bar, brasserie, jeux). RCS Auxerre 831747936. CIP 4605. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22005620

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique SDO ELECTRO** 53 rue Paul Desjardins 89230 Pontigny (travaux de peinture industrielle). RCS Auxerre 838410454. CIP 4606. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL22005621

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS TerreDARA** 86 Rue du Faubourg Saint-martin 89600 Saint-Florentin (domiciliation d'entreprise). RCS Auxerre 888709805. CIP 4607. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22005622

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 05/12/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de **Monsieur Jean-Philippe Lucien WETTA** 35 rue du Général de Gaulle 89270 Vermenton (buvette licence II licence III). RCS Auxerre 402988513. CIP 4608. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL22005623

ANNONCES LÉGALES

ensemble à DEUX RIVIERES (89460) 6 route départementale 606 ACCOLAY.
Monsieur est né à SAINT-BRIS-LE-VINEUX (89530) le 6 février 1950,
Madame est née à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017) le 19 janvier 1959.
Mariés à la mairie de CRAVANT (89460) le 23 juin 1979 initialement sous le régime de la Communauté réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Gaston PICHON, notaire à CRAVANT, le 20 juin 1979.
Actuellement soumis au régime de la séparation de biens aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Jean FOURNIER, notaire à VERMENTON (89270) le 12 juillet 1994, homologué suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de AUXERRE (YONNE), le 27 mars 1995.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL22005668

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE DISSOLUTION

SCM DE LA PORTE NOEL

Société civile de moyens en liquidation
au capital de 609,80 euros
Siège social : Place Emile Lamotte
89800 CHABLIS
Siège de liquidation : 29 Route d'Auxerre
89800 CHABLIS
300 461 589 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sylvain RENAUDIN, demeurant 8 Rue du Foulon 89800 CHABLIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 29 Route d'Auxerre 89800 CHABLIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22005520

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE DISSOLUTION

GARAGE ORBLIN

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 6 Avenue du Docteur Schweitzer
89290 CHAMPS SUR YONNE
377 636 188 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 1ER décembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Joël ORBLIN, demeurant 6 Avenue du Docteur Schweitzer 89290 CHAMPS SUR YONNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 13 RUE DU CARRE 89480 CRAIN adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL22005543

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION

VILOMANS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 Avenue Pierre de Coubertin,
89100 SENS
900 456 179 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 1er décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Virgile LOISEAU, demeurant 19 Rue Cécile de Marsangy - Résidence Rive d'Yonne 1 – 89100 SENS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 19 Rue Cécile de Marsangy - Résidence Rive d'Yonne 1 - 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL22005548

EARL MOTTE DANIEL

EARL en liquidation au capital de 35 000,00 euros

Siège social : 3 rue du Moulin Neuf -
89140 SERGINES
442 370 862 RCS SENS
Liquidateur : M. Daniel MOTTE -
3 rue du Moulin Neuf -
89140 SERGINES

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL22005554

DISSOLUTION

VAUBAN MARCEAU

SCI au capital de 300.000,00 euros
Siège social
17 boulevard Vauban Marceau
89000 AUXERRE
504 316 647 RCS d'AUXERRE

En date du 03/12/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 03/12/2022, nommé liquidateur Mme Colette SARRAZIN, 16 avenue Hoche - 89000 AUXERRE, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Mention au RCS d'AUXERRE.

AL22005593

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ARAMINTA

Société Civile Immobilière
au capital de 1.530 €
Siège social à AUXERRE (89000)
9 Rue Gabriel
431 817 501 RCS AUXERRE.

DISSOLUTION AVEC LIQUIDATION
Aux termes d'une décision en date du 21 juillet 2020, l'assemblée générale extraordinaire de la SCI ARAMINTA a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 février 2020, et sa mise en liquidation et constatation de l'absence d'actif et de passif.
M. Eric LAGRANGE, demeurant à PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT (33220) 2 rue Onésime Reclus, exercera les fonctions de liquidateur sans limitation de durée, avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif, et répartir le solde entre tous les membres de la société, à proportion de leurs droits sociaux respectifs.
La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à AUXERRE (89000) 9 Rue Gabriel, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention.
Me Hervé CHANTIER, notaire.

AL22005601

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : MCLC METAL.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : 4 LES BIDEAUX, 89330 VERLIN.
882498900 RCS de Sens.
Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Mickaël DENIOT demeurant 4 Les Bideaux, 89330 VERLIN, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société.La société sera radiée du RCS du de SENS.
Le liquidateur

AL22005625

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DE LA COUR BARRÉE

EARL en liquidation
au capital de 109 702,31 €
Siège social : Chez M. SEGUENOT Pascal -
La Cour Barrée -
89290 ESCOLIVES SAINTE CAMILLE
349 061 663 RCS AUXERRE
Liquidateur : M. Pascal SEGUENOT,
1 chemin de la Motte, La Cour Barrée -
89290 ESCOLIVES SAINTE CAMILLE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL22005635

DISSOLUTION

LE GRENIER

SAS au capital de 1000 €
Siège social : rue de la Gaillarde
89100 Saint-Clément
848 464 715 RCS de Sens

L'AGE du 18/03/2022 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2020, nommé liquidateur M. Baillod Serge, demeurant 17 rue de Paris 89100 Saint-Denis-lès-Sens, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Mention au RCS de Sens

AL22005646

DISSOLUTION

MANRES SCI

SCI au capital de 1.005,90 €
siège social : 1 rue de la Fontaine
89290 QUENNE
344 578 083 RCS AUXERRE

Suivant assemblée générale extraordinaire du 30/11/2022 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur M. LUCOT ERIC demeurant 1 rue de la Fontaine 89290 QUENNE. Le siège de la liquidation est fixé au 1 rue de la Fontaine 89290 QUENNE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.

AL22005654

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

JULLIS

Société civile immobilière
u capital de 1 500 euros
Siège social : 6 Rue de l'Industrie
89100 SENS
904 783 305 RCS SENS

Le 07/12/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Tania HERRMANN, demeurant 6 Rue de l'Industrie 89100 SENS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 6 Rue de l'Industrie 89100 SENS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur

AL22005661

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL GENNERAT JEAN-LUC

EARL en liquidation
au capital de 115 000 €
Siège social : la Croix des Lancelins -
89330 PIFFONDS
437 822 745 RCS SENS
Liquidateur : M. Jean-Luc GENNERAT –
la Croix des Lancelins -
89330 PIFFONDS

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL22005663

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL LEAU DES SAULETS

EARL en liquidation
au capital de 103 147,01 euros
Siège social : Les Saulets - 89116 CUDOT
408 001 154 RCS SENS
Liquidateur : M. Jean-Marc LEAU –
5 les Saulets -
89116 CUDOT

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL22005670

Connaissez-vous notre page Twitter ?

Suivez-nos publications sur Instagram

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : EURL
Dénomination : Nicolas Beudon, conseil & formation
Siège : 7 Rue Du Bouchet 89140 VINNEUF
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS
Capital : 1 000,00 euros
Objet : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Conseil, accompagnement, formation dans le domaine culturel d'entité publique ou privée. Prestations de services, management et assistance à maîtrise d'ouvrages, à conduite du changement ainsi que toutes activités liées.
Gérant : Monsieur Nicolas BEUDON demeurant 7 Rue Du Bouchet 89140 VINNEUF

AL22004964

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 10/11/2022, il a été constitué une SASU dénommée : NONO BARBER
Siège social : 105 rue de Paris 89000 Auxerre
Capital : 1000 euros
Objet social : La vente et le commerce en ligne et en magasin de Produits de coiffures Produits cosmétiques Produits de soins du visage,Toutes activités touchant à la coiffure sous toutes ses formes et aux soins de la barbe, ainsi que la vente de tous produits et accessoires non réglementés rattachés à l'activité de coiffure et de barbier,Toutes activités de centre esthétique et de vente de produits cosmétiques non réglementés
Président : Monsieur NOUR EDDINE EL BAKKALI, demeurant 53 rue Cezanne 89000 Auxerre élu pour une durée illimitée.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :
Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées.
Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles.
Durée : 99 ans Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL22005192

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 décembre 2022, à Marsangy.
Dénomination : NPCL.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 36 rue d'Heurtebise, 89500 MARSANGY.
Objet : Acquisition, administration et exploitation par bail, location meublée ou autrement d'immeubles.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Toute cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'après agrément des ¾ des associés.
Gérant : Monsieur Nicolas MARTIN, demeurant 36 rue d'Heurtebise, 89500 Marsangy
Gérant : Madame Pauline JUPIN, demeurant 36 rue d'Heurtebise, 89500 Marsangy
La société sera immatriculée au RCS Sens.
Pour avis.

AL22005551

Notaire

Maître Violaine Gaudiez
24, rue du Général Leclerc
89200 Avallon
Tél : 03 86 81 53 26

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Violaine GAUDIEZ, notaire à AVALLON, en date du 6 décembre 2022, à AVALLON.
Dénomination : SCI DU COLIBRI.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 10 rue Germain de Charmoy, 89000 AUXERRE.
Objet : L'acquisition, la gestion, et plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droit immobiliers, y compris la mise à disposition à titre gratuit desdits biens et droits au profit de ses associés ; exceptionnellement, la vente des immeubles appartenant à la société, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisses, avec ou sans garanties hypothécaires, destinées au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autre, à faire dans les immeubles de la société, éventuellement, le cautionnement au profit des associés, et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 382000 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés..
Gérant : Monsieur Antoine Clément Camille MARATIER, demeurant 10 rue Germain de Charmoy, 89000 AUXERRE
Gérant : Madame Marie-Claude Fanny Germaine Henriette SUCHET épouse MARATIER, demeurant 10 rue Germain de Charmoy, 89000 AUXERRE
La société sera immatriculée au RCS AUXERRE
Le notaire

AL22005575

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONETEAU (Yonne) du 15 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SEINEG CREATIONS
Siège : 47 Route d'Auxerre 89470 MONETEAU
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Pose de menuiseries intérieures et extérieures ; Pose de vérandas, pergolas, portails ; Pose de cuisines aménagées, meubles de salle de bains, dressing, espace de rangements ; Pose de tout agencement chez des particuliers ou des professionnels ; Petits travaux de maçonnerie.Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Monsieur Sébastien GENIES, demeurant 4 Route de Beaumont 89250 SEIGNELAY.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL22005591

FERME DE LA COMMANDERIE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 8 décembre 2022, il a été constitué une Exploitation agricole à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : FERME DE LA COMMANDERIE.
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article1844-5, par les articles L.324-1 à L.234-10 du Code rural et de la pêche maritime, par les décrets pris pour leur application et par les présents statuts
Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 30 000,00 €.
Siège social : 11 Grande rue – 89360 DYÉ.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Apports de numéraire pour un montant de 30 000 €.
Gérant : M. Julien BROUSSEAU, demeurant FONTENAY-PRÈS-CHABLIS (89800), 22 rue des Puits et M. Thomas DURAND demeurant à CARISEY (89360), 1 rue du Lavoir.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf les cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, un fondateur.

AL22005624

EN RAISON DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE LES BUREAUX DE TERRES DE BOURGOGNE SERONT FERMÉS DU 23/12/2022 AU SOIR AU 01/01/2023 INCLUS.

IL N'Y AURA PAS DE PARUTION LE 30/12/2022. LES BOUCLAGES RESTENT INCHANGÉS.

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr